

17 – La Procréation Médicalement Assistée pour toutes les femmes

Nous nous battons pour que les femmes aient le droit de choisir d'avoir ou non des enfants et de vivre une sexualité épanouie, dissociée de la question de la reproduction. Nous nous battons avec la même conviction pour que toutes celles qui souhaitent avoir des enfants puissent le faire si elles le souhaitent, avec qui elles le désirent et au gré de leur propre agenda, sans aucune entrave extérieure – qu'elle soit politique, religieuse ou juridique.

La Procréation Médicalement Assistée doit être accessible à toutes les femmes hétérosexuelles, bisexuelles ou lesbiennes, en couple ou célibataires, mariées ou non, pour de simples raisons de liberté de choix et d'égalité d'accès aux droits.

